

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/8
10 novembre 2001

(01-5584)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

PHILIPPINES

Déclaration de S.E. M. Manuel A. Roxas II Secrétaire au commerce et à l'industrie

Une occasion historique s'offre aujourd'hui à nous, qui sommes réunis pour décider si nous allons lancer une série de négociations appelée "cycle du développement" et, le cas échéant, pour définir les principes et les éléments qui nous guideront dans la négociation des détails de ce nouveau cycle.

Une fois de plus, les promoteurs d'un cycle de négociations nous font miroiter les avantages que tireront de celui-ci les pays en développement s'ils acceptent de traiter les questions au programme. En citant les retombées positives d'un accroissement des échanges, ils se réfèrent sans doute à leur propre expérience. La nôtre est différente.

Si les Philippines souscrivent à la théorie selon laquelle la libéralisation des échanges peut profiter à ceux qui y participent, l'expérience de mon pays depuis qu'il a mis en œuvre les accords issus du Cycle d'Uruguay montre qu'il existe un large fossé entre les promesses et la réalité.

Nous pensons que l'ouverture de nos marchés stimulerait nos branches de production, qui deviendraient plus efficaces et plus compétitives. Or qu'avons-nous connu? Dans bien des cas, la désorganisation et les fermetures d'entreprises.

Nous pensons que l'accès aux marchés accordé par les pays développés nous permettrait d'accroître notre part des exportations mondiales. Or qu'avons-nous connu? La stagnation, avec un accès aux marchés pour des produits dont l'exportation présente un intérêt minime pour nous.

Nous pensons qu'une plus grande liberté des échanges nous permettrait de disposer de produits importés meilleur marché, avec à la clé une amélioration du bien-être des consommateurs. Or qu'est-il advenu? La population est devenue dépendante de produits importés, qui plus est, de produits essentiels comme les médicaments, qui non seulement sont inabordable pour le consommateur moyen, mais qui de plus sont souvent carrément impossibles à obtenir.

Nous pensons que les pays en développement avaient intérêt à appliquer un ensemble de règles globales et multilatérales plutôt que d'être soumis à un système où seuls les puissants décident de ce que doivent être les règles. Or qu'avons-nous constaté? Que les droits qui intéressent les pays en développement ne peuvent pas trouver leur concrétisation dans la pratique.

À tout cela il faut ajouter les fortes contraintes que fait peser sur nous la situation économique mondiale actuelle, que nous ne connaissons tous que trop bien. En plein milieu du processus de restructuration que nous avons engagé à la suite de la crise financière, nous avons été surpris par les événements qui sont survenus entre-temps, ce qui nous laisse une marge de manœuvre très réduite faute de moyens. Nous évoluons donc en ce moment dans un environnement franchement hostile.

Malgré ce contexte difficile, les Philippines reconnaissent la nécessité d'une action audacieuse et dynamisante, qui pourrait effectivement prendre la forme d'un cycle de négociations, pour autant qu'il s'agisse d'un cycle de développement", et non pas d'un cycle au sens où on l'entend généralement.

Toutefois, nous ne devrions pas nous précipiter dans le seul but de lancer un cycle de négociations, uniquement pour instaurer la confiance. Il faut tenir compte du fait que la réussite n'est possible que si nous sommes tous partie prenante. Nous devons marquer notre confiance dans le système commercial multilatéral en lançant un nouveau cycle de négociations commerciales qui ouvrira des perspectives aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement, mais le programme devrait être d'envergure suffisante pour englober des éléments qui bénéficieront à tous les Membres de l'OMC, sans pour autant comporter des engagements trop lourds à mettre en œuvre pour les pays en développement, surtout si ceux-ci continuent à éprouver des difficultés pour mettre en œuvre les engagements convenus dans le cadre du Cycle d'Uruguay.

Pour que l'OMC ne perde pas sa crédibilité en ce moment crucial, notre principale priorité est de faire en sorte que le cycle de négociations de Doha soit réellement un "cycle du développement". C'est là le défi à relever, même si nous sommes tous tiraillés dans tous les sens.

Le préambule du projet de Déclaration contient des éléments pour un "cycle du développement": ces éléments doivent se concrétiser dans le programme de travail lui-même. En effet, les belles paroles et les principes transcendants ne doivent pas rester isolés et sans rapport avec les détails, mais au contraire imprégner les dispositions du programme de travail.

Pour nous, "cycle du développement" s'entend de négociations assorties de filets de sécurité suffisants pour les pays en développement. Des mécanismes qui aideront à renforcer la capacité de production, l'efficacité, et la compétitivité des produits doivent être élaborés et mis en œuvre. Les partenaires commerciaux développés devront travailler ensemble, de concert avec l'OMC et d'autres institutions internationales, pour que ce cycle permette aux entreprises des pays en développement de devenir compétitives plutôt que de devenir obsolètes. Une cohérence et une convergence accrues des politiques des institutions internationales s'occupant de développement, comme la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, est nécessaire pour intégrer le commerce dans le programme de développement, de manière à pouvoir focaliser et cibler le renforcement des capacités.

En ce qui concerne l'agriculture, cela signifie reconnaître résolument que l'objectif visé est de mener le processus de réforme jusqu'à sa conclusion logique, c'est-à-dire l'intégration complète de l'agriculture dans le cadre de l'OMC. Toutes les formes de subventions à l'exportation doivent être supprimées au plus vite. Le soutien interne, non seulement celui qui fausse les échanges mais aussi celui qui fausse la production, doit être réduit de façon importante, l'objectif étant de l'éliminer progressivement dans le délai le plus court possible. Par ailleurs, tous les Membres doivent être pleinement conscients que le traitement spécial et différencié est un principe qui doit être appliqué au bénéfice des pays en développement, alors que certains pays développés cherchent à se l'approprier par le biais de catégories codées en couleur.

Par "cycle du développement", nous entendons des négociations qui ouvrent les marchés des pays développés aux produits qui présentent de l'intérêt pour nous. En outre, en ce qui concerne les négociations sur l'accès aux marchés des produits non agricoles, cela signifie s'attaquer aux crêtes tarifaires et à la progressivité des droits, ainsi qu'aux barrières non tarifaires, qui font obstacle à un accès effectif qui revêt de l'importance pour les pays en développement.

Par "cycle du développement", nous entendons une véritable prise de conscience de l'importance des préoccupations relatives à la santé publique et de la nécessité de préciser certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC, de manière à garantir aux Membres une flexibilité maximale lorsqu'ils veulent adopter des mesures pour protéger la santé publique. Les possibilités de laisser des

legs vraiment utiles aux pays marginalisés, comme le projet de Déclaration sur les ADPIC et la santé publique, ne sont que trop rares. À l'occasion de cette Conférence, ne laissons pas passer notre chance.

Par "cycle du développement", nous entendons le plein exercice du droit de livrer concurrence sur les marchés d'importation des pays développés et aux produits des autres Membres, à des conditions loyales, si ce n'est sur un pied d'égalité. Quand la mise en œuvre des modalités et des règles commerciales multilatérales affecte ou semble affecter les pays en développement d'une façon incompatible avec leurs besoins en matière de développement économique et commercial, un traitement spécial et différencié doit être rendu opérationnel ou mis à la disposition des pays en développement.

Pour les Philippines, ces éléments constituent, entre autres, les conditions nécessaires au lancement d'un "cycle du développement".
